

CAP Culture – Cohorte d’accompagnement de politiques culturelles municipales Cohorte 2026–2027

En date du 1^{er} mai 2026

Le programme **CAP Culture** est une initiative conjointe du réseau **Les Arts et la Ville** et d’**ArtExpert** visant à soutenir les municipalités de **20 000 habitants et moins** dans l’élaboration ou la mise à jour de leur politique culturelle et du plan d’action inhérent.

Pensé pour les petites municipalités, CAP Culture propose un parcours structuré, accessible et adapté, qui conjugue accompagnement individualisé et dynamique collective. Un levier concret pour élaborer des politiques culturelles ancrées dans les réalités locales, tout en profitant d’espaces d’apprentissage partagés et d’échanges entre pairs.

Une approche en cohorte : apprendre, partager, structurer

Le parcours repose sur une dynamique de cohorte réunissant cinq municipalités participantes, chacune représentée par une ou deux personnes. Cette formule favorise :

- l’accès à une expertise de pointe en développement de politiques culturelles
- une appropriation progressive et accompagnée des outils et des contenus
- le partage d’expériences et des pratiques entre pairs
- une émulation entre municipalités confrontées à des réalités similaires

Ce modèle permet d’offrir un soutien complet et rigoureux, tout en optimisant les coûts grâce à la mutualisation des ressources et à l’engagement des participant·e·s.

Répartition des rôles

Le parcours s’articule autour d’une collaboration complémentaire entre les partenaires :

- **ArtExpert**
 - Conçoit le cadre méthodologique de la démarche
 - Assure l’accompagnement théorique du groupe
 - Offre un suivi individualisé à chaque municipalité
- **Les Arts et la Ville**
 - Coordonne la dynamique de cohorte
 - Facilite les échanges entre participant·e·s et partenaires
 - Assure la gestion et l’administration du programme

Cette répartition assure à la fois la rigueur de la démarche et la qualité de l’expérience collective.

Structure du parcours

Le programme CAP Culture s'organise en une série d'étapes, articulant des temps collectifs et un accompagnement individualisé.

Les étapes collectives

Ces moments rassemblent l'ensemble des municipalités participantes :

- Lancement de la cohorte et cadrage de la démarche
- Ateliers thématiques (portrait, diagnostic, vision et orientations, gouvernance du processus, mise en œuvre, etc.)
- Partage d'expériences et bonnes pratiques
- Présentation d'outils méthodologiques
- Validation collective de certaines étapes clés

Ces rencontres favorisent la montée en compétence des participant·e·s et la création de liens durables entre pairs.

Les étapes individualisées

Chaque municipalité bénéficie d'un accompagnement adapté à sa réalité :

- Analyse du contexte local et des enjeux spécifiques
- Soutien à la collecte de données secondaires (socio-démographique et socio-économique) et à l'élaboration du diagnostic
- Encadrement de la définition des axes, orientations stratégiques et stratégies
- Appui à la rédaction de la politique culturelle et rétroaction
- Structuration du plan d'action
- Conseils pour la mise en œuvre et le suivi

Cette articulation permet à chaque municipalité de produire une politique culturelle et un plan d'action qui sont cohérents, réalistes et directement applicables.

Objectifs et retombées

À l'issue du programme, chaque municipalité sera en mesure de :

- Disposer d'une **politique culturelle claire, structurée et adaptée à sa réalité**
- Élaborer un **plan d'action concret et priorisé**, incluant des indicateurs de performance
- Renforcer la **cohérence et l'impact de ses interventions culturelles**
- **Mobiliser plus efficacement** ses acteur·trice·s du milieu
- Accroître sa capacité à **obtenir des financements externes**
- Positionner la culture comme levier stratégique de développement territorial

Conditions de participation

- Municipalités de **20 000 habitants et moins**
- Engagement soutenu dans la démarche, incluant lors des rencontres collectives
- Désignation de **1 à 2 représentant·e·s** pour assurer le suivi du parcours
- Pouvoir dégager au moins une soixantaine d'heures pour réaliser la démarche
- Contribution de 15 000 \$ (plus taxes), répartie en 3 versements
- La cohorte sera constituée selon le principe du **premier arrivé, premier servi**
- Optionnel – Au besoin, la démarche peut être enrichie d'accompagnements supplémentaires. (Ex.: animation de consultations publiques, aide à la rédaction)

Calendrier

- **Avril à juin 2026** : appel de candidatures et formation de la cohorte
- **Mi-septembre 2026** : démarrage du programme
- **Automne 2026 à printemps 2027** : déroulement de la démarche
- **Juin 2027** : finalisation des politiques culturelles et plans d'action

Une opportunité stratégique pour les municipalités

CAP Culture vise à permettre à de petites municipalités de se doter d'outils stratégiques solides, malgré des ressources limitées. En combinant expertise professionnelle, accompagnement structuré et dynamique collective, le programme offre un levier concret pour renforcer le rôle de la culture dans le développement local.

Dans un contexte marqué par l'élargissement des responsabilités municipales en matière culturelle, CAP Culture propose une réponse à la fois rigoureuse, accessible et mobilisatrice, apte à soutenir des démarches porteuses et adaptées aux territoires.

Confirmez votre participation

Les municipalités intéressées sont invitées à confirmer leur participation dès maintenant. La cohorte étant limitée à 5 municipalités, nous vous encourageons à réserver rapidement. Pour confirmer votre engagement ou obtenir plus d'information, communiquez avec nous : direction@arts-ville.org | 514-815-2899

CONTACTS

- David Lavoie, DG, Les Arts et la Ville : direction@arts-ville.org | 514-815-2899
- Nathalie Courville, PDG, ArtExpert : nathalie@artexpert.ca

Les Arts et la Ville
870, avenue De Salaberry, bureau 122, Québec (Québec) G1R 2T9
www.arts-ville.org